

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 juin 2012



MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - Mme BIOT (pouvoir M. PRIBETICH) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)

**Membres absents** : M. DESEILLE - M. BROCHERIEUX

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

##### Exercice 2011 - Affectation des résultats

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public, et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En application des règles édictées par l'instruction budgétaire et comptable M14, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats qui se dégagent du budget principal et de chacun des budgets annexes, à la clôture de l'exercice 2011.

Le Compte Administratif 2011 que vous venez d'approuver a, en effet, permis de déterminer, d'une part, le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement, d'autre part, les restes à réaliser qui seront repris dans le Budget Supplémentaire 2012. Je vous précise que le résultat de la section de fonctionnement qui apparaît au Compte Administratif et sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat constaté à la clôture de l'exercice augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement de l'exercice antérieur.

Je rappelle que ce résultat englobant ces écritures exceptionnelles doit être affecté par ordre de priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement,
- à la couverture du besoin de financement des restes à réaliser
- pour le solde, en excédents de fonctionnement reportés, pour financer des dépenses nouvelles, ou en une dotation complémentaire en réserves.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, après avoir pris connaissance des résultats qui se dégagent à la clôture de l'exercice 2011 du budget principal ainsi que de chacun des budgets annexes, de bien vouloir décider de leur affectation, dans les conditions suivantes :

### **BUDGET PRINCIPAL**

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement :	16 689 983,63 €
Résultat section d'investissement (chapitre 001- recettes)	1 039 139,56 €

#### **Décision d'affectation**

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre des restes à réaliser de 2011 (compte 1068 – recettes)	12 946 885,85 €
--	-----------------

Financement des propositions nouvelles de la section de fonctionnement (chapitre 002 - recettes)	4 782 237,34 €
---	----------------

### **BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT**

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat section d'investissement (chapitre 001- recettes)	474 946,00 €

#### **Décision d'affectation**

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre des restes à réaliser de 2011 (compte 1068 - recettes)	277 892,90 €
--	--------------

### **BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM**

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement	749 136,79 €
Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses)	748 486,79 €

#### **Décision d'affectation**

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre de de 2011 y compris restes à réaliser (compte 1068 – recettes)	749 136,79 €
---	--------------

### **BUDGET ANNEXE DE LA ZAC CLEMENCEAU BOUDRONNEE**

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement	0 €
Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses)	0 €

#### **Rapport adopté à la majorité :**

- pour : 45
- contre : 8